# **Tapissier / Garnisseur**



**24 h** 



### **Prérequis**

La formation comporte 2 niveaux : niveau 1 pour les personnes qui découvrent la technique pour la première fois, et niveau 2 pour ceux qui ont déjà suivi le premier module.

Les personnes s'inscrivant pour le niveau 1 sont invitées à suivre une séance d'information (voir date dans le planning).

#### **Objectifs**

Effectuer une formation de Tapissier/ Garnisseur, c'est avant tout dans le but d'acquérir une connaissance du mobilier d'hier et d'aujourd'hui afin de les rénover au mieux tout en respectant leur style original.

Il existe 2 niveaux pour cette formation:

Le niveau 1 reprendra l'utilisation de la technique de la pelote simple sur du mobilier de type chaise, tabouret, prie-dieu.

Le niveau 2 reprendra quant à lui l'utilisation de la technique de garniture à l'ancienne (ressorts et guindage) sur du mobilier de type voltaire, crapeau, cabriolet (participation préalable au niveau 1 requise)

Au terme de la formation, les participants :

- · disposeront des bases théoriques, techniques et pratiques du garnissage.
- seront capables de restaurer un siège de A à Z avec l'aide du syllabus
- Dégarnir du mobilier de façon précise et sans l'abîmer l'objet
- Juger de l'état du mobilier et déterminer des éléments manquants, à remplacer ou à modifier.
- · Traiter les boiseries.
- · Utiliser les outils appropriés.
- · Réaliser la pose des tissus.
- Réaliser les finitions du siège, travaux de couture ou aux clous.

Achat de matériel nécessaire pour la formation : 300€ environ

## Informations pratiques

**Droit d'inscription** 288,00 €



Cette formation est agréée "chèques formation".

#### Horaires

- Villers-Le-Bouillet
  - Du 9 septembre 2025 au 18 novembre 2025 de 18h30 à 21h30
  - Du 11 septembre 2025 au 13 novembre 2025
    De 18h30 à 21h30
  - Du 27 novembre 2025 au 29 janvier 2026
    De 18h30 à 21h30
  - Du 2 décembre 2025 au 3 février 2026
    De 18h30 à 21h30
  - Du 10 février 2026 au 7 avril 2026
    De 18h30 à 21h30
  - Du 5 mars 2026 au 23 avril 2026
    De 18h30 à 21h30
- Certificat Attestation
  Attestation de participation.
- > Aides sectorielles à la formation